

Gilles CORDIER
commissaire
aux comptes

Pierre PAPROCKI
commissaire
aux comptes

Anne FOURNY
commissaire
aux comptes

Cécile BUESSARD
commissaire
aux comptes

43 rue des Mines
CS 23102
25403 AUDINCOURT CEDEX
tél. 03 81 35 51 41
fax. 03 81 30 63 33
audit@sodecc.fr

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Rapport sur les comptes annuels : 19 pages
Rapport spécial : 3 pages

Présentés à :

Mesdames et Messieurs les membres de l'Association

ADRA FRANCE
Adventist Development and Relief Agency
130 Boulevard de l'Hôpital
75013 PARIS

SIREN : 505 033 803

par

Pierre PAPROCKI,
Commissaire aux Comptes associé



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

ADRA FRANCE
Adventist Development and Relief Agency
130 Boulevard de l'Hôpital
75013 PARIS

SIREN : 505 033 803

Mesdames et Messieurs les Membres,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ADRA France, relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 11 mai 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession des commissaires aux comptes.

II. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans les paragraphes suivants de l'annexe des comptes annuels :

- *'Tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé' ;*
- *'Autres informations', concernant notamment les engagements restant à réaliser à la clôture de l'exercice et les heures de bénévolat dont a bénéficié l'association au titre de l'année 2019, ainsi que l'impact de la crise sanitaire Covid-19.*

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation du montant comptabilisé dans vos comptes, des engagements en matière d'indemnités futures de départ à la retraite au 31 décembre 2019, nos travaux ont consisté à apprécier la méthodologie retenue par l'association et à vérifier par sondages, sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise sanitaire Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à AUDINCOURT, le 3 juin 2020

Pour SO DECC AUDIT SARL :
Pierre PAPROCKI,
Commissaire aux Comptes associé,



BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels						
Droits et valeurs similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	12 114,28	12 114,28				
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	475 409,31	120 766,81	354 642,50	33,45	73 140,08	6,74
Immobilisations grevées de droit					300 242,08	27,67
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations financières (2):						
Participations	320,00		320,00	0,03	320,00	0,03
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 249,19		1 249,19	0,12	340,00	0,03
TOTAL (I)	489 092,78	132 881,09	356 211,69	33,60	374 042,16	34,48
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	9 527,17		9 527,17	0,90	12 112,55	1,12
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances clients et comptes rattachés						
Autres créances (3)						
. Fournisseurs débiteurs	3 630,00		3 630,00	0,34	3 633,96	0,33
. Personnel	295,89		295,89	0,03		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	229 912,27		229 912,27	21,69	31 831,53	2,93
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	453 203,53		453 203,53	42,75	660 652,37	60,90
Charges constatées d'avance	7 390,55		7 390,55	0,70	2 627,87	0,24
TOTAL (II)	703 959,41		703 959,41	66,40	710 858,28	65,52
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	1 193 052,19	132 881,09	1 060 171,10	100,00	1 084 900,44	100,00

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2019 (12 mois)		31/12/2018 (12 mois)	

Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
------	---------------	-----	---	-----	---

- | | | | | | |
|---------------------------------|--|--|--|--|--|
| (1) Dont droit au bail | | | | | |
| (2) Dont à moins d'un an (brut) | | | | | |
| (3) Dont à plus d'un an (brut) | | | | | |

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	831 383,86	78,42	861 088,24	79,37
Ecarts de réévaluation avec ou sans droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-26 786,79	-2,52	-29 704,38	-2,73
Autres fonds associatifs				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation avec contreparties d'actifs immobilisés				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation avec ou sans droit de reprise	17 183,48	1,62	22 706,16	2,09
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	821 780,55	77,51	854 090,02	78,73
PROVISIONS ET FONDS DEDIES:				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	5 581,00	0,53	4 725,00	0,44
Fonds dédiés				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources	188 799,43	17,81	178 037,31	16,41
TOTAL(II)	194 380,43	18,33	182 762,31	16,85
Emprunts et dettes (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	251,33	0,02	194,03	0,02
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
. Divers	814,00	0,08	394,00	0,04
. Associés			1 494,59	0,14
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	437,32	0,04	708,00	0,07
Dettes fiscales et sociales				
.Personnel	7 688,31	0,73	4 538,04	0,42
.Organismes sociaux	17 071,26	1,61	17 961,40	1,66
.Etat, impôts sur les bénéfices				
.Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
.Etat, obligations cautionnées				
.Autres impôts, taxes et assimilés	93,00	0,01		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1 620,00	0,15
Autres dettes	17 114,90	1,61	20 808,05	1,92
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	540,00	0,05	330,00	0,03
TOTAL(III)	44 010,12	4,15	48 048,11	4,43

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Ecart de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF	1 060 171,10	100,00	1 084 900,44 100,00
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes Créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS REÇUS Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre ENGAGEMENTS DONNÉS			

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises	1 752,46		1 752,46	0,53	3 014,38	0,90	-1 262	-41,86	
Production vendue de biens	327 935,88		327 935,88	99,44	330 272,02	99,06	-2 337	-0,70	
Prestations de services	100,00		100,00	0,03	133,50	0,04	-33	-24,80	
Montants nets produits d'expl.	329 788,34		329 788,34	100,00	333 419,90	100,00	-3 631	-1,08	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			56 522,67	17,14	56 270,47	16,88	252	0,45	
Cotisations			17 480,00	5,30	17 570,00	5,27	-90	-0,50	
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			62 758,96	19,03	44 732,16	13,42	18 026	40,30	
Autres produits			253 019,59	76,72	154 411,78	46,31	98 608	63,86	
Reprise sur provisions, dépréciations					271,00	0,08	-271	-100,00	
Transfert de charges									
Sous-total des autres produits d'exploitation			389 781,22	118,19	273 255,41	81,96	116 526	42,64	
Total des produits d'exploitation (I)			719 569,56	218,19	606 675,31	181,96	112 894	18,61	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			388,64	0,12	1 013,16	0,30	-625	-61,69	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change					12,19	0,00	-12	-100,00	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			388,64	0,12	1 025,35	0,31	-637	-62,14	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			13,80	0,00	2 451,16	0,74	-2 438	-99,46	
Sur opérations en capital			5 522,68	1,67	5 522,68	1,66		0,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			5 536,48	1,68	7 973,84	2,39	-2 437	-30,56	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			725 494,68	219,99	615 674,50	184,65	109 820	17,84	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-26 786,79	-8,11	-29 704,38	-8,90	2 918	9,82	
TOTAL GENERAL			752 281,47	228,11	645 378,88	193,56	106 903	16,56	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises			445,14	0,13	409,08	0,12	36	8,80	
Variations stocks de marchandises			2 585,38	0,78	4 504,05	1,35	-1 919	-42,60	
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			14 022,12	4,25	16 611,35	4,98	-2 589	-15,58	
Services extérieurs			42 737,74	12,96	48 329,50	14,49	-5 592	-11,56	
Autres services extérieurs			105 127,44	31,88	94 283,35	28,28	10 844	11,50	
Impôts, taxes et versements assimilés			7 914,03	2,40	2 669,00	0,80	5 245	199,92	
Salaires et traitements			105 787,69	32,08	99 031,90	29,70	6 756	6,92	
Charges sociales			41 838,53	12,69	47 690,93	14,30	-5 852	-12,26	
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association					1 000,00	0,30	-1 000	-100,00	

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	30 013,94	9,10	17 760,21	5,33	12 253	68,99
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions	856,00	0,26			856	N/S
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	73 521,08	22,29	8 554,26	2,57	64 967	759,49
Autres charges	293 429,10	88,98	297 123,25	89,11	-3 694	-1,23
Total des charges d'exploitation (I)	718 278,19	217,80	637 966,88	191,34	80 312	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	34 003,28	10,31	7 412,00	2,22	26 591	358,76
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	34 003,28	10,31	7 412,00	2,22	26 591	358,76
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	752 281,47	228,11	645 378,88	193,56	106 903	16,56
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT						
TOTAL GENERAL	752 281,47	228,11	645 378,88	193,56	106 903	16,56

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat		787 074,00		677 274,00		
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL		787 074,00		677 274,00		
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole		787 074,00		677 274,00		
TOTAL		787 074,00		677 274,00		

ADRA FRANCE 2019

TABLEAU DE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISE AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOIS

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		856 830,16 €
1 - MISSIONS SOCIALES *	587 084,66 €	587 083,54 €	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	597 845,66 €	597 845,66 €
1.1. Réalisées en France			1.1. Dons et legs collectés		
- Actions réalisées directement	398 409,95 €		- Dons manuels non affectés	323 705,88 €	
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés	183 912,29 €	
			- Legs et autres libéralités non affectés		
			- Legs et autres libéralités affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	90 227,49 €	
- Actions réalisées directement	188 674,71 €				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	6 356,22 €		2 - AUTRES FONDS PRIVES	43 000,00 €	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	6 356,22 €		Régularisation N-1	3 000,00 €	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	13 522,67 €	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			4 - AUTRES PRODUITS	8 367,39 €	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	82 319,51 €				
3.1. Frais de communication	16 649,87 €				
3.2. Autres frais	17 296,04 €				
3.3. Amortissements	18 340,16 €				
3.4. Charges de personnel	30 033,44 €				
		587 083,54 €			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	675 760,39 €		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	659 735,72 €	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISES DES PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	73 521,08 €		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	62 758,96 €	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		- 10 762,12 €
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	- €		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	26 786,79 €	
V - TOTAL GENERAL	749 281,47 €		VI - TOTAL GENERAL	749 281,47 €	587 083,54 €
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		- €			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		- €			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		587 083,54 €	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		587 083,54 €
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		856 830,16 €
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales - 90 %	708 366,60 €		Bénévolat	787 074,00 €	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges : 10 %	78 707,40 €		Dons en nature		
Total	787 074,00 €		Total	787 074,00 €	



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Toutes les données financières présentées sous forme de tableaux sont exprimées en Euros.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1 060 171.10 €**.

Le résultat net comptable est une perte de **26 786.79 €**.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le conseil d'administration du 11 mai 2020.

I - NATURE DE L'ASSOCIATION

ADRA-France est une association sociale et humanitaire fondée à Lyon le 16 Décembre 2007 régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Cette association résulte de la fusion de trois associations appelées membres fondateurs :

- Le secours adventiste de France-sud créé le 18/07/1988
- Le secours adventiste de France-nord créé le 05/07/2003
- Adventist Development and Relief Agency France créé le 12/07/1989

II – OBJET DE L'ASSOCIATION

Le but de cette association est d'assister matériellement ou moralement tous ceux qui sont dans le besoin, sans distinction d'appartenance ethnique, politique, philosophique ou religieuse en France et partout dans le monde.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.



Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- 10ème année de consolidation des comptes du siège avec les antennes locales ;
- Aide Secours d'Urgence pour les Catastrophes survenues en 2019 : 7 500.00 € ;
- Activités antennes : sur 72 antennes locales en décembre 2019, 4 ont été créées en 2019 (Chartres ; Choisy-Orly-Thiais ; La Ferre ; Montpellier.) 57 ont été actives, et 15 ont vu leurs activités baissées ou à l'arrêt ;
- Liste des 72 antennes par ordre alphabétique.

Alès - Amiens - Angers - Angoulême – Annecy - Annemasse – Aubervilliers - Avignon – Bagnolet - Bordeaux – Bourges – Caen- Castres – Champigny -Chartres-Choisy-Orly-Thiais- Collonges – Colmar – Dammarie les Lys - Dunkerque - Evry – Gap Alpes du Sud - Grenoble 2 – Grenoble Jouhaux – La Rochelle –La Ferre- Le Mans – Lille - Limoges - Lyon St Clair – Lyon Vendôme – Manosque – Mantes la Jolie – Marseille-Longchamp - Mitry Mory – Montpellier- Mulhouse – Nancy- Nantes - Neuilly - Nice – Oberhoffen - Orléans - Paris Ile de France – Paris International – Paris Hispanique - Paris Lusophone- Paris 5^{ème}- Paris 13^{ème} – Paris Trocadéro- Paris Vincent Auriol- Pau - Périgueux – Provins - Puisieux Pontoise - Reims – Rennes – Roanne- Rouen – Saint Etienne - Salève - Savigny le Temple – Strasbourg - Sud Ardèche – Thonon les Bains - Toulon - Toulouse – Tours – Troyes -Valence – Versailles - Vincennes.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 489 093 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 114			12 114
Immobilisations corporelles	163 893	311 516		475 409
Immobilisations financières	320			320
Autres immobilisations financières	340	909		1 249
TOTAL	176 667	312 425		489 093
Construction en cours	300 242	3 360	303 602	0

Amortissements et provisions d'actif = 132 881 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 114			12 114
Immobilisations corporelles	90 753	30 014		120 767
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	102 867	30 014		132 881

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Immobilisations incorporelles	12 114	12 114	0	3 et 4 ans
Immobilisation agencement logement	378 406	55 644	322 762	5, 10 et 25 ans
Matériel de transport	56 879	43 422	13 457	4 ans
Immobilisation mobilier	12 355	3 660	8 695	5 ans
Immobilisation informatique	21 401	14 432	6 969	5 ans
Matériels	6 368	3 609	2 759	3, 4 et 5 ans
Immobilisations financières	1 569		1 569	Non amortis.
TOTAL	489 093	132 881	356 212	

Etat des créances = 241 229 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Fournisseurs débiteurs	3 630	3 630	
Avances au personnel	296	296	
Autres créances	229 912	229 912	
Charges constatées d'avance	7 391	7 391	
TOTAL	241 229	241 229	

Produits à recevoir par postes du bilan = 18 742 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	18 742
Disponibilités	
TOTAL	18 742

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 5 581 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour IFC	4 725	856			5 581
TOTAL	4 725	856			5 581

Etat des dettes = 44 010 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	1 065	1 065		
Fournisseurs	437	437		
Dettes fiscales & sociales	24 853	24 853		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	17 115	17 115		
Produits constatés d'avance	540	540		
TOTAL	44 010	44 010		

Charges à payer par postes du bilan = 28 170 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	251
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	10 804
Autres dettes	17 115
TOTAL	28 170

Les capitaux propres : le tableau des variations

	Solde au 01/01/2019	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2019
Fonds associatif sans droit de reprise	861 088		29 704	831 384
Résultat	-29 704	2 917		-26 787
Total	831 384	2 917	29 704	804 597
Subventions d'investissement	22 706		5 523	17 183
Totaux fonds associatifs	854 090	2 917	35 227	821 780
Fonds dédiés	178 037	73 521	62 759	188 799
Provision pour risq.et charges	4 725	856		5 581
Totaux fonds propres	1 036 852	77 294	97 986	1 016 161

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 329 788 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 752	0,53%
Dons	327 936	99,44%
Produits des activités annexes	100	0,03%
TOTAL	329 788	100,00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 18 742 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits à recevoir (468701 & 468709)	18 742
TOTAL	18 742

Produits constatés d'avance = 540 €

Produits constatés d'avances	Montant
Produits constatés d'avance (48710900)	540
TOTAL	540

Charges constatées d'avance = 7 391 €

Charges constatées d'avances	Montant
Charges constatées d'avance (486101)	7 391
TOTAL	7 391

Charges à payer = 28 170 €

Autres dettes	Montant
Intérêts et commissions bancaires à payer (51810100 & 51810900)	251
Charges sociales à payer (42820100, 42860100 & 43820100)	10 804
Charges à payer (46860100 & 46860900)	17 115
TOTAL	28 170

Le Compte Emploi Ressource :

En 2019, les fonds proviennent des dons et divers subventions reçus au niveau d'ADRA-France et des Antennes locales soit sous forme de dons manuels affectés ou non affectés.

Le montant des dons collectés par les Antennes locales est de 103 393 €. Les recettes liées à leurs différentes activités s'élèvent à 68 517 €.

Les fonds recueillis dans les Antennes locales ont été principalement affectés aux missions sociales réalisées en France, lorsqu'ils n'étaient pas collectés suite à un appel reçu du siège. Dans ce dernier cas les fonds reçus ont été enregistrés en fonds dédiés.



Le siège a reçu des subventions issues des Fédérations et de l'Union des Adventistes pour 43 000 € (UFACSA 35 000€, FACSAN 5 000 € et FACSAS 3 000€).

Solidarité protestante a versé à ADRA France 20 000 € en 2019 pour un projet en faveur du Cameroun eau et assainissement et la Fondation du protestantisme a versé à ADRA France 30 000 € pour un projet à Madagascar.

Les engagements à réaliser sur ressources affectés représentent la somme de 73 521 €. Et les prélèvements en 2019 se sont élevés à 62 759 €.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des administrateurs :

Aucune rémunération n'est versée aux administrateurs.

Commissariat aux comptes

Le commissaire aux comptes est : la Société SODECC Audit représentée par Monsieur Pierre PAPROCKI.

Effectif moyen :

En 2019, l'effectif moyen a été de 3,66 salariés.

Bénévolat :

Pour la septième année consécutive nous avons quantifié le nombre d'heures de bénévolat au niveau des sections locales, cela équivaut à 78 472 heures que nous avons valorisées sur la base du smic horaire 2019, soit 787 074 €.

Information au titre d'un événement post-clôture :

La crise sanitaire Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur.

L'association a estimé, à la date d'arrêt de ses comptes, que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec la situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, elle n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos le 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

Information au titre de l'impact de la crise sanitaire Covid-19 sur l'activité de l'association postérieurement à la clôture de l'exercice :

Conformément aux dispositions du PCG (art.832-2, 833-2 et 834.2) sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate, à la date d'établissement de ses comptes annuels, qu'elle n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'association a toutefois mis en action un plan de continuation de son activité en utilisant essentiellement la mesure suivante :

- Mise en place de mesures sociales selon les besoins et les services : prise de congés payés, recours à l'activité partielle pour une partie du personnel.

Eu égard à cette mesure, à la date de l'arrêt des comptes, l'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.



**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

(article L.612-5 du Code de commerce)

*Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2019*

ADRA FRANCE
Adventist Development and Relief Agency
130 Boulevard de l'Hôpital
75013 PARIS
SIREN : 505 033 803

Mesdames et Messieurs les Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui ont été conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice écoulé.

Convention n°1 : subvention de fonctionnement reçue de l'association UFACSA « Union des Fédérations des Activités Culturelles et Sociales Adventistes »

- Nature de la convention :
 ⇒ L'association UFACSA a alloué une subvention de fonctionnement à ADRA, d'un montant de 35.000 €, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Convention n°2 : subvention de fonctionnement reçue de l'association FACSA Nord « Fédération des Activités Culturelles et Sociales Adventistes de France-Nord »

- Nature de la convention :
 ⇒ L'association FACSA Nord a alloué une subvention de fonctionnement à ADRA, d'un montant de 5.000 €, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Convention n°3 : subvention de fonctionnement reçue de l'association FACSA Sud « Fédération des Activités Culturelles et Sociales Adventistes de France - Sud »

- Nature de la convention :
 ⇒ L'association FACSA Sud a alloué une subvention de fonctionnement à ADRA, d'un montant de 3.000 €, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Convention n°4 : refacturation de frais par l'association UFACSA « Union des Fédérations des Activités Culturelles et Sociales Adventistes »

- Nature de la convention :
 ⇒ L'association UFA « Union des Fédérations Adventistes » a facturé des frais d'affranchissement à ADRA France pour un montant total de 2.169 € au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à AUDINCOURT le 3 juin 2020

Pour SODECC AUDIT SARL :
Pierre PAPROCKI,
Commissaire aux Comptes associé

